



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité Police de l'Eau

Monsieur le Maire  
Mairie de Gorze  
22 Rue de l'Église

57 680 – GORZE

Dossier suivi par : Amandine GUERSING  
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. : AG/ASPE-L9

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de  
l'environnement concernant des travaux de  
drainage agricole sur les communes de Gorze et  
Rezonville

Metz, le 2 août 2013

PJ : Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement  
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de drainage agricole sur les communes de GORZE et  
REZONVILLE**

Ce dossier a été déposé par : EARL de l'Aigle

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n° 57-2013-00043** » en date du 25 avril 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie  
durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage  
précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération  
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE